

COMPTE RENDU de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du mercredi 8 avril 2015 à 20 heures 30

Membres présents : Bouchet Michaël, Boudet Jean-Bernard, Calmon Bernard, Cassabois Marie Pierre, Fau Gilles, Lamic Pascal, Lavergne Guillaume, Vergne Jérôme.

Représentée : Salvan Elisabeth par Lavergne Guillaume.

Absentes : Marie Agnès VAURS excusée, Marie Ange VAURS.

Date de convocation : 31 mars 2015

Secrétaire de séance : Gilles Fau

Le mercredi 8 avril 2015 à 20 heures 30, le conseil municipal de MIERS s'est réuni à la salle de la mairie de Miers sous la présidence de Bernard CALMON Maire, et en présence de Madame Marianne DEWAILLY trésorière municipale.

1. Approbation PV réunion du 23 Février

Chaque membre étant en possession d'un exemplaire du compte rendu, Monsieur le Maire en rappelle les principaux points.

Le compte rendu est approuvé par les membres présents et représentés.

2. Présentation et vote du budget communal 2015

Chaque membre étant en possession d'un exemplaire du budget préparé par la commission finances, Monsieur le maire après avoir remercié Madame Marianne DEWAILLY trésorière municipale de sa présence, lui demande de présenter le budget.

Après avoir rappelé que le budget est un document de prévisions et d'autorisations, elle en donne présentation.

Section fonctionnement					
chapitres	dépenses	prévisions	chapitres	recettes	prévisions
011	charges à caractère général	53 465.00 €	013	atténuation de charges	0.00 €
012	charge personnel	142 380.00 €	70	produits des services	42 860.00 €
014	atténuation de produits	65 181.00 €	73	impôts et taxes	188 064.00 €
65	autres charges gestion courante	117 395.00 €	74	dotations et participations	121 529.00 €
66	charges financières	7 582.00 €	75	autres produits gestion courante	14 730.00 €
022	dépenses imprévues	24 703.06 €	77	produits exceptionnels	2 507.00 €
023	virement à la section investissement	13 379.00 €	042	opérations d'ordre entre sections	4 000.00 €
042	opérations d'ordre entre sections	8 069.00 €		total	373 690.00 €
				résultat reporté	58 464.06 €
	total	432 154.06 €		total	432 154.06 €
section investissement					
chapitres	dépenses	prévisions	chapitres	recettes	prévisions
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	8 933.00 €	10	Dotations Fonds divers Réserves	42 237.29 €
16	emprunts et dettes	20 108.00 €	16	emprunts	68 000.00 €
020	dépenses imprévues	3 500.00 €	13	subventions d'investissement	4 950.00 €
040	opérations d'ordre entre sections	4 000.00 €	24	produits de cession	0.00 €
		36 541.00 €	021	Vt section de fonctionnement	13 379.00 €
	<u>Programmes (nouvelles propositions)</u>		040	opérations d'ordre entre sections	8 069.00 €
	aménagement monument aux morts	10 000.00 €			
	travaux école	3 000.00 €			136 635.29 €
	hameau de barrières	22 000.00 €			
	aménagement secteur les Espérières	5 257.00 €			
	aménagement cœur de village	20 000.00 €			
	travaux voirie 2015	16 000.00 €			
		76 257.00 €			
	restes à réaliser/programmes	16 017.00 €			
	résultat reporté	7 820.29 €			
	total	136 635.29 €		total	136 635.29 €

Le budget est approuvé et signé à par les membres présents et représentés.

Revalorisation indemnité gardiennage église

Le conseil municipal considérant :

- l'indemnité de gardiennage de l'église versée depuis 2004 à Monsieur Jacques ALAUX d'un montant de 330 euros,
- le taux plafond des indemnités allouées aux préposés chargés du gardiennage des églises communales, et après en avoir délibéré :
- décide de verser à partir de 2015 une indemnité pour le gardiennage de l'église de 400 euros.

Attribution des subventions aux associations

Sur proposition de la commission finances, les membres du conseil municipal décide d'attribuer aux associations qui auront présenté leur dernier bilan financier, les subventions suivantes :

- APEL et amis de l'étoile 300 €,- Football club de MIERS 385 €,- Pêche et pisciculture 100 €,- Flint's Lot 800 €,-
Chambre des métiers 160 €,- Club des bons vivants 385 € - Croqueurs de pommes 300 €,- Gym volontaire
230 €, Les amis de la source 385 € -Miers animation 700 € - Mutuelle coups durs 50 € et Société de chasse
230 €.

3. Vote des taux communaux.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les taux appliqués en 2014 :

- taxe d'habitation 5.57 %
- taxe foncier bâti 13.87 %
- taxe foncier non bâti 138.04 %

Suite à la fusion au 1er janvier 2015 des communautés de communes à CAUVALDOR, il convient d'intégrer les taux de l'ancienne communauté de communes du pays de Padirac, en prenant en compte les taux votés par CAUVALDOR. (Taxe habitation 7.90%, FNB 6.80%)

Le produit ainsi récupéré sera restitué à CAUVALDOR sous forme d'attributions de compensations ou fond de concours.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer pour 2015 les taux suivants :

- taxe d'habitation 10.20 %
- taxe foncier bâti 21.19 %
- taxe foncier non bâti 193.30 %

Le produit fiscal attendu est de 173 424 euros.

4. Présentation et vote du budget assainissement 2015

Madame DEWAILLY procède à la présentation du budget assainissement préparé par la commission finances,

chapitres	dépenses	prévisions	chapitres	recettes	prévisions
11	charges à caractère général	8 513.96 €	70	redevances et autres prestations	22 815.00 €
12	charge personnel	4 900.00 €	74	subventions d'exploitation	0.00 €
14	atténuation de produits	1 771.00 €	75	autres produits gestion courante	2.00 €
65	autres charges gestion courante	223.00 €	77	produits exceptionnels	0.00 €
66	charges financières	2 008.00 €	042	opérations d'ordre entre sections	10 057.00 €
67	charges exceptionnelles	541.00 €			
022	dépenses imprévues	800.00 €			
023	virement à la section investissement	3 893.00 €		total	32 874.00 €
042	opérations d'ordre entre sections	15 178.00 €		résultat reporté	4 953.96 €
	total	37 827.96 €		total	37 827.96 €
section investissement					
chapitres	dépenses	prévisions	chapitres	recettes	prévisions
16	emprunts et dettes	8 514.00 €	10	réserves	3 013.79 €
21	immobilisations corporelles	500.00 €			
040	opérations d'ordre entre sections	10 057.00 €	021	Vt section de fonctionnement	3 893.00 €
	total	19 071.00 €	040	opérations d'ordre entre sections	15 178.00 €
	résultat reporté	3 013.79 €			
	total	22 084.79 €		total	22 084.79 €

Le budget est approuvé et signé à par les membres présents et représentés.

5. Création d'une régie pour vente de prêt à poster

Monsieur le maire expose à l'assemblée que la Poste ne réalise plus les prêts à poster, la commune doit, si elle le souhaite, procéder à l'impression des enveloppes. Dans ce cas, il conviendrait de créer une régie de recettes afin d'encaisser le produit des prêts à poster réalisés par la commune et mis en vente à l'agence postale.

Le conseil municipal donne un accord de principe à la création de cette régie et va étudier le coût engendré par l'impression et la vente de ces enveloppes.

6. Renouvellement location pré

Les personnes intéressées par la location du pré, situé au dessus du cimetière, pour la période du 1^{er} mai 2015 au 30 avril 2016 doivent adresser leur offre de prix au plus tard le Lundi 27 avril à 14 heures 30 minutes. L'ouverture des plis s'effectuera le même jour à 15 heures. La location sera attribuée au plus offrant.

7. Vente anciens bureaux des écoles

Sur proposition de Monsieur le maire, le conseil municipal décide que le produit de la vente des anciens bureaux d'un montant de 145 euros sera versé au budget du Centre communal d'action social.

8. Remboursement visite poids lourds

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à rembourser à Monsieur RIEUX agent communal, la somme de 33 euros correspondant au prix de la visite médicale poids lourds.

9. Questions diverses.

- Demande d'adhésion à l'association "Notre village". Le conseil ne souhaite pas dans l'immédiat adhérer.
- Présentation par Gilles FAU du dossier plan quinquennal hameau de Barrières établi en vue de l'obtention de subventions.

Fin de séance 23 h30

Calmon Bernard,

Cassabois Marie Pierre,

Lavergne Guillaume,

Fau Gilles,

Vergne Jérôme,

Bouchet Michaël,

Salvan Elisabeth,

Vaurs Marie Agnès,

Vaurs Marie Ange,

Lamic Pascal,

Boudet Jean Bernard.